

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes**

Band (Jahr): **14 (1888)**

Heft 1

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ VAUDOISE

DES INGENIEURS ET DES ARCHITECTES

PARAISANT 8 FOIS PAR AN

Sommaire : Le château de Chillon, par J.-B. Rhan, traduit par H. Verrey, architecte. (Planches Nos 11 à 16.) — Les voies de communication en Norvège, par L. G. — Visite aux travaux de tunage du Rhône. — Chemin de fer de Rives à Thonon.

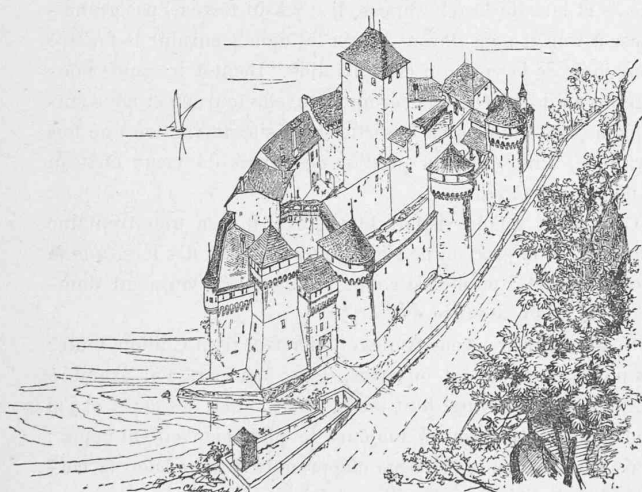
LE CHATEAU DE CHILLON

par J.-R. RAHN.

(Traduction de H. Verrey.)

(Avec planches.)

« Faites place aux dames ; » c'est ainsi que le guide apostrophait un gamin trop désireux de s'instruire, et qui s'était glissé au milieu des visiteurs du château. Nous avions, un de mes amis et moi, quitté clandestinement à Villeneuve la société avec laquelle nous voyagions, et avions franchi au pas de course la distance qui nous séparait de Chillon. Nos instants étaient



comptés, nous devions le soir même reprendre avec nos compagnons de route le chemin de la vallée du Rhône.

Depuis longtemps déjà j'é rêvais de Chillon. Quel plaisir c'eût été pour moi de pouvoir rendre par le dessin ce que je voyais ! Que faut-il visiter tout d'abord dans l'enceinte du vieux château ? Bref, les descriptions que j'avais lues de la salle des chevaliers, des oubliettes et de la prison de Bonivard, avaient enflammé au plus haut point ma jeune imagination.

Trente et un ans se sont écoulés depuis cette visite, mais il me semble encore sentir bouillonner en moi l'impatience que je ressentais en attendant l'ouverture de la porte de la forteresse. Un vieux troupière, posté sur la passerelle, qui conduit au château, avait pris pour principale tâche de calmer l'impatience des visiteurs, en attendant le guide.

Nous avons le temps de considérer l'extérieur du château

sous toutes ses faces ; devant nous la grande porte d'entrée se dresse fièrement et prépare le regard aux mystères de l'intérieur. A gauche, entre le château et la montagne, on aperçoit Villeneuve et les sommets de la dent du Midi étincelant aux feux du soleil couchant. De l'autre côté le regard plonge dans les fossés du château, le fond en est maintenant couvert d'arbustes et de buissons entre lesquels l'on voit par intervalles scintiller le lac. Du fond des fossés s'élèvent de hautes murailles revêtues de lierre ; elles sont percées çà et là d'étroites embrasures et flanquées de tours, dont l'effet est rehaussé par les machicolis qui les couronnent.

Enfin notre patience est récompensée, une caravane sort du château et les guides entraînent de nouvelles victimes.

On nous fait tout d'abord descendre depuis la première cour dans les célèbres souterrains. Le guide donne ses explications d'une voix rude ; on pourrait croire qu'il commande à des soldats : « C'est ici la chapelle militaire, voici le lit où les condamnés passaient leur dernière nuit avant l'exécution, — là » on les pendait, et par cette ouverture on jetait leurs cadavres » dans le lac. Voici la colonne où était enchaîné Bonivard ; il a » été prisonnier ici pendant six ans. Voici la dernière colonne, » elles sont au nombre de sept. Voyez l'architecture, c'est un » joli coup d'œil. »

On ressort de là en trébuchant dans la demi-obscurité ; la caravane traverse ensuite en courant la *salle à manger et la cuisine des ducs de Savoie*, puis l'on traverse les cours ; ici le guide descend à donner en passant quelques détails de l'histoire de Chillon.

« En 1238 déjà, dit-il, le comte Pierre II de Savoie doit avoir » construit le château. » Notons en passant que ce prince ne devint possesseur du château qu'en 1250 environ. Le guide continue, en montrant la construction désignée sous le nom de donjon : « Cette grande tour est la plus ancienne partie du château. En 830 elle servait déjà de prison. Le comte Wala y fut » prisonnier. Maintenant elle renferme les archives de l'Etat. »

Mais passons plus loin ! Derrière la tour principale s'étend la lice ou cour de courtine. La courtine est garnie de tours dans lesquelles se trouvent les soi-disant oubliettes du château. Une de ces tours sert actuellement de bûcher ; l'autre a été laissée ouverte et l'on voit bientôt l'horreur du lieu agir sur l'imagination des visiteurs. « Qu'est-ce que cela ? » demande le dernier entré dans la tour ; et chacun d'entourer le guide pour former cercle autour d'un trou noir, béant dans le sol.